

ABONNEMENT.

Saumur :
Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

Poste :
Un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;

A PARIS,
Chez MM. RICHARD et C^o,
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES :

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;

A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et C^o,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,
6 Mai 1873.

Chronique générale.

On a dit que le Président de la République avait renoncé à envoyer un Message à l'Assemblée nationale. Cette nouvelle est plus que douteuse. Nous savons que M. Thiers a, le mois dernier, travaillé longuement au Message. La partie commerciale avait été rédigée d'après les notes et travaux transmis à M. Thiers par M. Ozenne ; ces documents comportaient les modifications à apporter à la loi du 26 juillet, les plaintes du commerce français, les objurgations de l'Angleterre, etc., et enfin les dernières négociations avec l'Italie.

En dernier lieu, M. Thiers faisait un exposé de la situation du commerce, de l'industrie et de la marine.

Plusieurs députés de la gauche ont affirmé à M. Thiers que la candidature Barodet avait été dirigée, non contre lui, mais contre une certaine partie de l'Assemblée. Ils ont fait entendre au Président de la République qu'ils espéraient que dorénavant la politique du gouvernement serait conforme à l'esprit du Message.

M. Thiers prêtera-t-il l'oreille aux avances des radicaux ?... C'est encore un mystère.

En attendant, il n'est plus question de la démission de M. Jules Simon. Au contraire, on dit à présent que c'est M. de Goulard qui branle dans la manche.

Le gouvernement, dit la *Patrie*, n'est pas seul à déplorer le résultat des dernières élections. Le commerce est de nouveau fort inquiet. En effet, la question politique va de nouveau primer la question économique, et il nous est permis de douter que les promesses formelles de M. Thiers, en ce qui

touche la discussion des nouveaux traités et la solution de quelques autres questions commerciales, puissent se réaliser.

Sans entrer dans de grands détails, nous pouvons affirmer que plusieurs affaires qui étaient, sinon sur le point d'être résolues, du moins faisant l'objet d'une étude très-sérieuse, sont, à l'heure qu'il est, ajournées.

Dans la Charente-Inférieure, le candidat conservateur, M. Boffinton, ancien préfet, vient de faire paraître une profession de foi libre-échangiste. Le candidat officiel républicain, M. Rigaud, saint-simonien dans sa jeunesse, maire sous l'Empire, paraît n'avoir aucune chance.

Encore une place vacante à l'Assemblée. M. Lignier, député de l'Aube, a envoyé sa démission.

M. Lignier appartenait à la gauche républicaine.

Les amis dangereux du gouvernement ont entrepris, dit la *Patrie*, une campagne désespérée contre les feuilles conservatrices. Nous tenons de source certaine que le gouvernement a été sollicité de prendre des mesures vigoureuses contre certains journaux. M. Thiers a résisté jusqu'à ce jour, nous nous empressons de le dire.

Sait-on, dit le même journal, où la nouvelle de la victoire du citoyen Barodet a été sue en premier lieu, même avant d'être connue à l'Élysée ? A l'ambassade de Prusse ! Une dépêche donnant des chiffres ronds était expédiée à Berlin, alors que M. Thiers voulait espérer encore.

L'*Indépendance belge* continue de nous renseigner sur les dispositions de M. Thiers :

M. Thiers a été très-entouré, depuis quelques jours, par des membres de la droite et

du centre droit, qui s'efforcent de lui montrer qu'il fait fausse route en cédant à la gauche, au lendemain des élections du 27 avril.

M. Thiers fera ses efforts pour ménager les susceptibilités de l'Assemblée, pour calmer l'irritation de la majorité, lors de la rentrée, mais je puis vous assurer qu'il ne le fera pas aux dépens de la République, qu'il veut fonder et organiser.

Le Président de la République a eu ce matin un long entretien avec un homme considérable par sa position et par l'influence qu'en qualité d'ami il exerce sur lui.

M. Thiers a nettement déclaré à son ami qu'il n'abandonnerait pas M. Jules Simon ; que M. le ministre de l'instruction publique serait sans doute interpellé à l'Assemblée lors de la rentrée, qu'il ne pouvait pas l'empêcher, mais qu'il était persuadé que M. Jules Simon saurait se défendre pour son discours du 49 avril à la Sorbonne, de façon à ne pas succomber.

M. Thiers a causé également des projets qui seront présentés à la rentrée de l'Assemblée. Le Président de la République est disposé à substituer, dans la loi électorale, le scrutin par arrondissement au scrutin de liste. Quant à M. Dufaure, il serait partisan du scrutin par circonscription, chaque circonscription ayant à élire trois ou quatre députés, au plus.

Le *Courrier de Lyon* compte être prochainement en mesure de faire connaître les noms des candidats qui, nous l'espérons, rallieront tous les suffrages des hommes d'ordre.

M. Thiers et le conseil des ministres viennent de demander au ministère de l'intérieur une note confidentielle sur le personnel préfectoral. Cette demande a trait aux préfectures importantes actuellement vacantes et auxquelles il est urgent de donner des titulaires.

L'*Etat* annonce que M. Barodet n'habitera pas Paris, mais Versailles, où il s'est fait retenir un appartement. Est-ce que déjà M. Barodet voudrait fuir les frères et amis et rompre en visière au citoyen Gambetta « en coupant sa queue ? » Le fait a sa gravité, et il y a lieu de penser que les comités directeurs sauront imposer, en vertu du mandat impératif, à leur nouvel élu, une résidence autrement radicale que celle de Versailles. L'illustre Barodet saura bientôt qu'il se doit à Belleville.

L'influence de Barodet se fait sentir sur les fonds publics et sur les ventes. On lit dans *Paris-Journal* :

« La baisse qui a atteint les fonds publics à la suite de l'élection Barodet s'étend jusque sur les tableaux, ainsi que M. Thiers lui-même a pu s'en apercevoir à la vente Evrard, qui a eu lieu jeudi à l'hôtel Drouot.

Le Président de la République a acheté pour 9,000 francs, à cette vente, un tableau de Jacque, *Moutons fuyant devant l'orage*, qu'il aurait certainement payé 15 ou 16,000 francs, s'il avait été vendu avant l'élection.

La nomination de M. Barodet rapporte donc à M. Thiers un boni de 6 ou 7,000 fr.

D'un autre côté, Barodet fait perdre une forte somme à un artiste de beaucoup de mérite, M. Gustave Noël, qui vendait ce jour-là une collection de soixante plaques de faïences cuites au grand feu. La somme totale de la vente s'élève à peine à 42,000 fr.

Et, cependant, les peintures étaient fort belles, mais Barodet !... »

Un journal annonce que M. de Rémusat a voulu prendre à sa charge la somme de 120,000 fr., dépensée pour sa candidature. M. de Rémusat se serait condamné à une véritable ruine s'il eût voulu supporter seul cette grosse dépense. Car il n'est pas riche et

27

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

UNE CONVERSION

PAR LE COMTE

DE RAOUSSET-BOULBON.

XIV.

LE CHÂTIMENT.

(Suite.)

Enfin, Florentine put parler.

— Pardon ! pardon ! dit-elle, je pleurerai, je prierai, j'expierai...

— Oui, priez pour moi, dit lord Blakstone.

Je m'élançai vers lui.

— Monsieur, monsieur ! m'écriai-je, vous pouvez pardonner sans regret. A cette heure, elle est encore digne de vous : elle est restée pure.

Florentine se souleva rayonnante.

— Comment le savez-vous, cria-t-elle, comment le savez-vous ?

— Lui ! répondis-je en montrant le cadavre de Saint-Lambert ; lui ! c'est lui qui me l'a dit : je le jure sur mon honneur et sur ma foi de chrétien.

Le pâle visage de lord Blakstone s'éclaira d'un rayonnement céleste.

— Mon enfant, dit-il, ma pauvre enfant ! Oh ! sois bénie et pardonnée... ton front ? un dernier adieu !

Florentine appuya son front aux lèvres glacées du vieillard ; elle-même déposa un dernier baiser sur ces cheveux blancs qu'elle avait respectés.

Lord Blakstone murmura quelques prières ; les assistants se mirent à genoux, priant aussi ; il fit un signe de la croix d'une main défaillante, et il mourut.

Florentine s'évanouit.

Aidé du docteur et des paysans, je la portai moi-même dans la voiture, et nous nous éloignâmes au galop de ce lieu d'horreur.

XV.

L'AVEU.

Nous courûmes toute la nuit sans échanger une parole. Lady Blakstone, renversée au fond de la voiture, semblait privée de sentiment.

Au jour, M. de Langenais et moi nous nous communiquâmes par les yeux la pitié que nous inspirait cette pauvre femme ; on lui demanda si elle avait besoin de quelque chose, elle détourna négativement la tête.

Je n'avais pas fermé l'œil pendant toute cette nuit ; un monde de réflexions occupa ma pensée.

« Voilà donc, me disais-je, un des mille épisodes où vient aboutir le désordre des passions ! Voilà comment des êtres à qui la Providence avait donné tant de moyens pour arriver au bonheur, se creusent, de leurs propres mains, un abîme de calamités ! »

Lord Blakstone, sachant qu'une jeune fille ne peut aimer un vieillard de soixante ans, si noble, si doux et si bon qu'il soit, a recherché la main de Florentine.

Cet homme, déjà près de la tombe, s'est uni à la femme qui mettait le pied sur le seuil de la vie ; la raison ne l'a-t-elle pas condamné ? N'a-t-elle pas dû lui crier : « Ce mariage sera ton supplice ; tu aimeras et ne seras point aimé ; tu voudras ta femme joyeuse, et ta vue la rendra triste ; si elle a des enfants de toi, tu les verras, fils d'un vieillard, frappés d'une vieillesse prématurée ; tu sauras qu'il y a dans le cœur de ta femme une douleur cachée et permanente, un gémissement sans fin, parce qu'elle ne verra jamais passer un jeune couple, elle n'entendra pas un chant d'amour sans penser à tes cheveux blancs, à tes yeux éteints, à tes caresses qu'elle redoute. Homme ! tu as vécu ; songe à la mort et non à la vie ; laisse à de plus jeunes le soin de tresser des berceaux, tu ne peux que creuser des tombeaux. »

Ainsi la raison dut parler sévèrement à lord Blakstone avant ce mariage fatal ; mais le malheureux avait refusé de l'entendre ; il écouta le langage de la passion, langage complaisant et perfide, qui développe en

n'en doit être que plus honoré. Il est vrai qu'il a offert de prendre sa part des sacrifices à faire. Mais le comité n'a pas voulu que la dépense incombât à personne autre qu'aux électeurs intéressés à se faire représenter par un bon député.

A propos des élections du 27 avril, un correspondant de l'*Indépendance de l'Ouest* a eu la curiosité de voir quel rapport existait entre le degré d'instruction d'un département et la façon dont il vote.

Or voici, par ordre d'instruction, les départements qui ont pris part au dernier scrutin :

Jura	—	a le n° 9
Seine	—	— 42
Marne	—	— 44
Bouches-du-Rhône	—	— 34
Gironde	—	— 49
Nièvre	—	— 74
Corrèze	—	— 78
Morbihan	—	— 89

On sait que les sept premiers départements ont nommé des républicains.

Les députés, en grand nombre, sont revenus à Paris, depuis quelques jours. On en rencontre partout, et les membres de la commission de permanence sont fortement tiraillés en sens divers.

L'AMIRAL RIGAUT DE GENOUILLY.

Dimanche 4 mai, vers quatre heures de l'après-midi, est mort à Paris Charles Rigault de Genouilly, amiral de France, grand-croix de la Légion-d'Honneur, muni des sacrements de l'Église.

Ce fut à M. de Chasseloup-Laubat qu'en 1867 succéda M. de Genouilly comme ministre de la marine; à deux mois de distance, ils se sont suivis dans la tombe!

Né à Rochefort en 1807, il entra dans les premiers à l'École polytechnique, d'où il sortait en 1827 avec le titre d'aspirant. Son nom autant que ses talents le servirent dans la carrière qu'il avait embrassée: en 1844, il était déjà capitaine de corvette. C'est avec ce grade qu'il perdit, dans les mers de Chine, le navire la *Victorieuse*, qu'il commandait. Il fut jugé par un conseil de guerre, qui n'incrimina pas sa conduite. Capitaine de vaisseau en 1848 et contre-amiral en 1854, son avancement avait été rapide; il devait l'être plus encore.

Après avoir combattu en Crimée, puis de nouveau dans les mers de Chine, il fut nommé vice-amiral en 1858, amiral en 1864, et grand-croix de la Légion-d'Honneur quelques mois après; il était sénateur depuis le 11 juillet 1860.

En qualité de ministre de la marine, M. Rigault de Genouilly, depuis le mois de janvier 1867 jusqu'au 4 septembre 1870, traversa toutes les modifications ministérielles sans perdre son portefeuille. On désignait à la cour M. de Genouilly par le nom de ministre *insubmersible*; il devait partager

avec le général Lebœuf la dure nécessité d'aller jusqu'au bout et de boire le calice jusqu'à la lie.

L'amiral Rigault de Genouilly est mort, avons-nous dit, muni des sacrements de l'Église; c'était un fervent catholique; depuis quelques jours déjà il voyait venir la mort; mais le cœur haut, l'âme fière, il était prêt à la recevoir.

Jusqu'à aujourd'hui, l'amiral Rigault de Genouilly relevait de la critique; maintenant, il appartient à l'histoire.

Nouvelles militaires.

M. le général du Barail, l'un de nos plus brillants généraux de cavalerie, part prochainement pour Stockholm. Il va y assister à de grandes manœuvres, et est chargé d'une mission spéciale du gouvernement.

Une grande revue a été passée jeudi par M. le ministre de la guerre, l'amiral Pothuau et M. Jules Simon.

Cette revue était celle des élèves de tous les lycées de Paris, qui, armés de leurs chassepots, ont manœuvré en présence des autorités sus-nommées, dans la cour d'honneur du collège Henri IV.

Un nouveau fusil, modèle chassepot 1866 transformé, vient d'être adopté, en fin de compte, par le comité d'artillerie. Avec ce fusil, la cartouche métallique pourrait être employée.

M. Krupp a déjà envoyé quatre canons monstres à l'exposition de Vienne. L'un d'eux, le plus grand, a 21 pieds de longueur et pèse 36,000 kilos; il perce des plaques de 18 pouces. L'essai a déjà été dûment fait par 300 coups. Le boulet pèse 300 kilos; le calibre est de 42 pouces de diamètre. C'est une pièce côtière.

Nouvelles extérieures.

ESPAGNE.

Nouvelles de l'Agence Havas :

Perpignan, 3 mai, 4 h. 30, soir. D'après le *Drapeau français*, MM. de Gissac, capitaine, et Rocca Blanc (lieutenants carlistes), auraient été mis en liberté.

L'ambassadeur d'Angleterre aurait adressé au ministre de l'intérieur une réclamation au sujet de M. Henri Glass, officier carliste, Anglais, qui avait été arrêté avec les deux autres.

Le *Drapeau français* dit que M. Glass a assigné le ministre de l'intérieur devant le tribunal civil.

Madrid, 3 mai, 4 h., soir. Ollo et Dorregaray se dirigent vers Rioja. Le général Nouvillas est arrivé à Madrid.

Le général Caballero de Rodas, qui s'était enfui de Madrid sur un train de marchandises, a été arrêté à Torello Donos.

Les républicains fédéraux sont convoqués pour demain à un meeting, dont l'objet est de demander la proclamation immédiate de la République.

On parle de la suppression prochaine de quelques journaux conservateurs.

Le général Acosta a pris la résolution de s'éloigner de la vie politique.

Madrid, 3 mai, 8 h. 30, soir. Le général Nouvillas repart pour la Navarre, après avoir conféré avec le gouvernement.

Le général Pierrard continue l'intérim de la guerre.

Le général Sickles, ministre des États-Unis, a été reçu aujourd'hui en audience officielle. Il a remis au gouvernement un message du Congrès de Washington.

Des discours pleins de cordialité ont été échangés à cette occasion.

On mande de Barcelone, le 4 mai :

Don Alphonse et sa femme, accompagnés des bandes de Miret, de Nastallat, de Vidal, formant un effectif de 4,200 hommes, ont passé la nuit du 30 avril au 1^{er} mai à Capellares. Les habitants ont été obligés d'illuminer et de payer une contribution de 500 douros.

Don Alphonse est parti à six heures du matin, dans la direction de Torre Claramuret. Cette excursion de don Alphonse à travers des localités si rapprochées de Barcelone, doit avoir pour but de démentir la dépêche du général Velarde annonçant la rentrée du prince en France.

Le général Velarde se dirigeait hier vers Igualada, non loin du territoire visité par don Alphonse.

Hier soir, on a entendu de Tordera une vive fusillade. Le sixième bataillon des volontaires de Barcelone, escortant un train, était attaqué par les carlistes qui ont lâché pied à l'approche de deux compagnies de l'armée régulière venant de Tordera.

Madrid, 4 mai, 4 h. 1/4, soir.

Le général Nouvillas a pris possession du ministère de la guerre. Il va publier un ordre du jour à l'armée lui donnant l'assurance que son organisation actuelle sera conservée intacte et que la discipline qui est actuellement rétablie, sera strictement maintenue.

L'ordre du jour exprimera l'espoir que l'armée maintiendra les décisions prises par la prochaine Assemblée constituante.

La manifestation annoncée pour demander la proclamation immédiate de la République fédérale vient de commencer. Tout annonce qu'elle se fera pacifiquement.

Elle n'aura aucun effet, le gouvernement étant résolu à laisser entièrement à la Constituante la solution de tous les problèmes politiques.

On a publié le manifeste du gouvernement qui promet la plus complète liberté dans les élections.

BONNE VÉRITÉ

Extrait des dernières GUÊPES d'Alphonse Karr.

« O Français, auxquels on a trop répété que vous étiez le plus spirituel de la terre, il faut pourtant que quelqu'un vous dise la vérité. La vérité, la voici :

» Jamais Cassandre roué de coups et battu par Arlequin, jamais Géronte mis dans un sac et bâtonné par Scapin; jamais commissaire assommé par Polichinelle; jamais grenouille mordant un morceau de drap rouge; jamais corbeau lâchant son fromage pour montrer sa belle voix — n'ont été aussi Cassandre, aussi Géronte, aussi commissaire, aussi corbeau que toi — ô peuple français.

» Mais on se moque de toi, ô peuple français; la vie n'est plus qu'un interminable et terrible poisson d'avril.

» Tu t'atroupes autour de tous les charlatans, de tous les vendeurs d'orviétan, de tous les marchands de chaînes de sûreté, et tu écoutes leurs discours et leurs *boniments*, et tu achètes toutes les drogues des charlatans et des vendeurs d'orviétan, et tu achètes, pour la mettre à ta montre, la chaîne qui rendra si facile au même marchand de te voler ta montre le soir.

» Tu lis avec empressement dans les petits journaux, et tu répètes tout le jour avec les naïvetés et les âneries du Jocrisse moderne, de Calino, et tu ris.

» Mais, malheureux, Jocrisse, c'est toi; Calino, c'est toi.

» Mais, Calino incorrigible, Jocrisse incurable, regarde ces gens qui parlent: mais ce sont ceux qui t'ont déjà trompé et baffoué.

» Ce sont les gens de la Commune — et les pires d'entre les gens de la Commune.

» Et toi, peuple français, non-seulement tu laisses faire, mais tu aides, mais tu viens te mettre à la chaîne pour passer les seaux, et tu ne t'aperçois pas que ce que contiennent les seaux que tu passes, c'est du pétrole, et que tu l'essouffles de mettre le feu à ta propre maison. »

Chronique Locale et de l'Ouest.

La date des opérations de la révision vient d'être fixée par décret du Président de la République.

Ces opérations commenceront le 3 juin et devront être terminées le 2 août.

Nous publierons l'itinéraire du conseil de révision dès qu'il aura été fixé par arrêté préfectoral.

Nous avons annoncé dernièrement que M. Joly-Leterme avait été nommé correspondant honoraire du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques.

Voici, d'après les règlements, en quoi consiste ce titre :

nous toutes les illusions, qui façonne toutes les réalités au gré de notre égoïsme.

Victime d'une passion qu'il n'eut pas le courage de comprimer, il n'avait pas le droit d'accuser un autre que lui-même de la chute de Florentine et de son propre malheur.

Florentine! Qui donc l'obligeait à ce mariage? La loi et le prêtre ne lui avaient-ils pas demandé tous deux: « Consentez-vous à prendre pour époux ce vieillard chauve et ridé? » N'avait-elle pas répondu: « Oui! » Qui l'avait empêchée de répondre: « Non? »

Librement, elle s'était liée du lien que la mort seule peut briser. Souffrir en silence, honorer comme un père celui qu'elle ne pouvait aimer comme époux, respecter la foi du serment et prier, telle devait être désormais sa vie.

Sans doute elle était moins coupable que lord Blakstone; sa famille, séduite par un grand nom, par une alliance considérable, avait sacrifié cette jeune fille au contentement d'une vaine gloriole; quand elle avait résisté et pleuré en disant: « Je ne l'aime

pas; » quand le fantôme idéal qui vit au cœur de toute jeune fille s'était dressé dans son imagination, et que, le voyant, elle disait: « Je serai malheureuse avec ce vieillard, » de coupables parents avaient répondu: « On s'habitue à cela; ce n'est pas l'amour qu'il faut chercher dans le mariage; la fortune tient lieu de tout; un grand nom vaut mieux qu'un jeune mari; la position sociale est dans toute la vie. »

Sans doute on avait égaré l'esprit de Florentine avec ces détestables sophismes; mais, chez elle aussi, la passion n'avait-elle pas sacrifié le cœur? N'avait-elle pas immolé sa jeunesse à la pensée qu'elle serait reine dans les salons, et que, par le nom et la fortune, elle écraserait ses rivales?

Si, pendant cette nuit lugubre, Florentine fit un retour vers le passé, combien ne dut-elle pas frapper sa poitrine et dire: « Cette coupe remplie de fiel, c'est moi qui l'ai versée! »

Du vieillard et de la jeune femme, je pensais à Saint-Lambert. Il fut une époque où je l'avais connu sensible à de généreuses idées.

Sa dépravation fut l'œuvre des leçons et des exemples du temps.

Quand, tous deux, au début de la vie, nous nous étions rencontrés à Paris, nous eussions traité de calomniateur celui qui nous aurait dit: « Vous penserez ceci et vous ferez cela. » Comment donc s'était-il ainsi corrompu?

Dès le commencement, il avait rencontré comme moi des cœurs flétris et des esprits faux, dont il avait écouté les dangereuses leçons.

Qu'avait-il lu, qu'avait-il entendu dans nos romans, sur nos théâtres, échos présumés fidèles de nos mœurs, peintures falsifiées de l'histoire, et le seul livre, cependant, où la jeunesse contemporaine apprend ce que furent les temps passés?

Dans le secret de la famille, on ne lui avait révélé que de honteux mystères et que de rares vertus; dans les rapports sociaux, l'égoïsme, la cupidité, la bassesse; comme de problématiques exceptions, un peu de dévouement et d'honneur; dans la magistrature, la concussion; dans le clergé, l'hypo-

crisie; dans le commerce, le vol; dans le gouvernement, un odieux machiavélisme; dans la royauté, l'assassinat, la tyrannie, la luxure couronnée; dans le peuple, la haine, la brutalité, la dépravation: voilà ce qu'il avait appris dans les livres et sur les théâtres, peint par les habiles, avec tout l'éclat du style et de la pensée.

Il crut à ce revirement absolu de l'humanité, et, théoriquement, il lui voua d'abord un immense mépris.

Peut-être, s'il se fût trouvé dans sa vie quelques faits pour lui servir d'antidote au poison que la littérature moderne a versé dans la société, cet esprit, naturellement élevé, fût-il revenu aux sentiments nobles de sa première jeunesse; mais le hasard le servit mal.

La première femme qu'il aimait était une de ces créatures vénales qui font métier de trafiquer des paroles et des semblants de l'amour; trompé par elle, il reporta sur toutes les femmes un douloureux ressentiment.

Ses premières relations d'intérêt le firent

L'admission dans la catégorie des honoraires est un privilège réservé aux correspondants qui ont entretenu pendant longtemps des relations suivies avec le comité et qui ont rendu des services, tout en maintenant leur position exactement semblable à celles des titulaires, avec dispense de travaux obligatoires et à date fixe.

Un des principaux chefs-lieux de canton de notre arrondissement, Doué-la-Fontaine, annonce pour dimanche prochain, 11 mai, une grande fête musicale, organisée par la Société philharmonique de la ville de Doué, avec le concours des musiques d'Argenton-Château, des Rosiers, de Nueil-sous-Passavant, de Soulangier, de Coron, de Thouarcé et de Vihiers, et des compagnies de sapeurs-pompiers de Doué et de Nueil.

Voici le programme de cette fête :

A 11 heures, réception des musiques d'Argenton-Château et de Nueil et de la compagnie de sapeurs-pompiers de cette dernière localité.

A 11 heures 1/2, réception des musiques des Rosiers et de Thouarcé.

A midi, réception des musiques de Soulangier, de Vihiers et de Coron.

A 2 heures, sur le Champ-de-Foire, et à 3 heures 1/2, sur la place de l'Hôpital, exécution de plusieurs morceaux d'ensemble par toutes les musiques réunies. Chacune des musiques jouera un morceau isolément.

Enfin, à 5 heures 1/2, banquet sous la Halle au blé.

Les fêtes de Tours, à l'occasion du concours agricole, commencées avant-hier, seront terminées dimanche prochain.

Celles de la Roche-sur-Yon (autrefois Bourbon-Vendée et Napoléon-Vendée) auront lieu du dimanche 11 au dimanche 18 mai.

Elles comprendront, outre le concours agricole :

Festival, retraite aux flambeaux, représentations théâtrales, concert de nuit, tournoi, grande cavalcade avec chars allégoriques, bal paré, ascensions aérostatiques par M. Godard, jeux de toutes sortes, grand bal par souscription au bénéfice des pauvres, illumination et feu d'artifice.

Le concours régional agricole de Saint-Brieuc, comprenant les départements des Côtes-du-Nord, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine, de la Loire-Inférieure, de Maine-et-Loire, de la Mayenne et du Morbihan, sera ouvert du samedi 10 au lundi 19 mai.

Voici la composition de la Chambre de discipline des notaires de l'arrondissement de Saumur, pour l'année 1873-1874 :

Président : M. Paul Taureau, notaire à Doué.

Syndic : M. Rouleau, notaire à Fontevrault.

Secrétaire : M. Robineau, notaire à Saumur.

Rapporteur : M. Hacault, notaire à Montreuil-Bellay.

Trésorier : M. Besson, notaire à Martigné-Briand.

Membres : MM. Bouju, notaire à Coron, et Chauviré, notaire à St-Georges-le-Thourel.

L'administration des postes avait, depuis quelque temps, prescrit des mesures sévères au sujet de l'affranchissement des imprimés qui lui sont remis sous bandes. Aux termes de la loi, les bandes ne doivent pas couvrir plus du tiers de l'objet affranchi et ces bandes ne doivent pas adhérer au moyen des timbres d'affranchissement ou d'un cachetage quelconque.

La mise en pratique des termes de cette loi avait provoqué de nombreuses réclamations. Nous apprenons qu'on vient d'y renoncer et que les agents des postes ont reçu l'ordre de ne pas faire preuve de plus de rigueur qu'autrefois.

Avis aux cultivateurs peu scrupuleux :

Le tribunal correctionnel de Gien (Loiret) a jugé dernièrement que le fait de mettre en vente sur le marché des blés parés, c'est-à-dire du beau blé sur le dessus et des blés de qualité inférieure dans le fond des sacs, constituait, non pas le délit de tromperie sur la qualité de la marchandise, mais bien le délit d'escroquerie, qui entraîne la peine d'emprisonnement d'un an au moins et de cinq ans au plus, et une amende de 50 fr. au moins et de 3,000 fr. au plus.

ADRESSE A M. THIERS.

Quelques membres du conseil général d'Indre-et-Loire, après la clôture de la session, ont envoyé l'adresse suivante à M. Thiers :

« Monsieur le Président,

» Lorsque vous déclariez du haut de la tribune nationale, le 13 novembre 1872, que la République était le gouvernement légal du pays, la France entière accueillait vos paroles avec un frémissement de joie.

» Quelques jours après, des milliers d'adresses venaient vous féliciter de l'attitude patriotique que vous aviez prise dans votre Message; plus tard, et pendant que la commission chargée de présenter à l'Assemblée nationale un projet de loi pour régler les attributions des pouvoirs publics, employait plus de trois mois à discuter et à formuler ses propositions, vous, Monsieur le Président, mû par les plus nobles sentiments, inspiré des seuls intérêts de la France, vous consacriez ce même temps à négocier la libération du pays et l'évacuation anticipée du territoire, et vous répondiez au vote de la loi des Trente par l'annonce de l'heureuse issue de vos négociations.

» De nouvelles adresses, parties de tous les points du territoire, émanant de l'initiative privée, aussi bien que des corps électifs, sont venues, cette fois encore, vous apporter l'expression de la vive reconnaissance de tous les Français pour la rapidité inespérée avec laquelle vous avez obtenu notre libération.

» Ces témoignages de confiance et de sympathie, cet empressement général et spontané à vous remercier des efforts que vous avez faits pour libérer la nation, de ceux que vous avez faits chaque jour pour rassurer les esprits et réorganiser la France, ne sont-ils pas la preuve que la voie que vous suivez est la meilleure pour arriver au but que vous poursuivez avec autant de patriotisme que de persévérante abnégation.

» Faites encore, Monsieur le Président, que l'intégrité du suffrage universel soit reconnue; qu'une Assemblée nouvelle soit convoquée aussitôt après la libération du pays : alors toute anxiété cessera, l'apaisement des esprits se fera, et la confiance reviendra à tous.

» Dans ces circonstances, veuillez permettre, Monsieur le Président, aux membres du conseil général d'Indre-et-Loire, soussignés, réunis en dehors de toute session, de joindre leurs félicitations à toutes celles que vous avez déjà reçues, et de vous affirmer que si des intrigues monarchiques cherchent, en haine de la République, à entraver vos généreux efforts, la grande majorité, nous pourrions dire la presque unanimité du pays est avec vous, et vous aidera à fonder cette République conservatrice et progressive que vous avez si bien définie dans votre message, et que vous appelez avec infiniment de raison le gouvernement légal de la France, c'est-à-dire le plus stable, le plus rassurant de tous, et assurément le seul possible.

Guinot (vice-président); Desplanques (secrétaire); Dardy; Gally, Patry; Royné; Richard; Viel; Wilson.

La compagnie du chemin de fer d'Orléans à Rouen a inauguré, la semaine dernière, à la gare d'Orléans, un nouveau modèle de voitures pour voyageurs.

Ces voitures, reliées entre elles par un pont en fer, permettent de communiquer intérieurement d'une extrémité à l'autre du train, et les voyageurs qui se trouvent indisposés pendant la marche ont la faculté d'aller respirer l'air sur le pont qui sépare chaque voiture.

Ces wagons, de construction belge, sont pourvus de water-closet, et les conducteurs peuvent voir, de leurs fourgons, à l'aide de réflecteurs placés devant eux, ce qui se passe sur les deux côtés du train.

Tout en donnant aux voyageurs l'agrément de pouvoir, dans un très-long trajet, circuler à l'aise, cette heureuse combinaison n'a point détruit le confortable qui existe dans les autres systèmes de voitures.

La Bibliothèque de Saint-Vincent-de-Paul est transférée rue Basse-Saint-Pierre, 6.

Elle est ouverte le mardi et le samedi de chaque semaine, de 2 à 3 heures du soir.

Chronique judiciaire.

Le 4 septembre 1870, M. Levainville, préfet du Finistère, fut remercié par le gouvernement de la Défense et remplacé par M.

Ernest Camescasse, aujourd'hui préfet du Cher. L'ancien préfet de l'Empire resta à Quimper, en attendant que les événements lui permissent de revenir à Paris.

Dans le courant d'octobre, il alla faire une promenade à la mer, vers la pointe de Penmark avec sa femme, sa fille âgée de neuf ans, M^{me} Bonnemain, une amie de M^{me} Levainville : en tout sept personnes. Arrivés en haut d'une falaise qui domine l'Océan, les promeneurs s'arrêtèrent et regardèrent tranquillement l'immense nappe d'eau qui s'étendait à plusieurs mètres au-dessous d'eux.

Tout à coup, une de ces énormes lames que les marins appellent *lames de fond* bondit jusqu'à la falaise et balaya d'un seul coup cinq victimes : M^{me} Levainville, sa fille, les deux enfants Dresch et M^{me} Bonnemain. Quand M. Levainville, qui s'était écarté pour montrer un point à l'horizon à M^{me} Dresch, se retourna, les cinq victimes étaient déjà perdues. La mer ramena leurs cadavres le lendemain.

Le malheureux M. Levainville, ruiné par la révolution, ayant perdu tout ce qui lui était cher au monde, a encore été obligé de plaider devant les tribunaux une question de droit résultant des circonstances de l'affreux accident de Penmark.

La question déferée au tribunal de Quimper, et aujourd'hui à la cour d'appel de Rennes, est de savoir laquelle est présumée avoir survécu, de M^{me} Levainville, âgée de trente ans, ou de sa fille, âgée de neuf ans. Si M^{me} Levainville a péri la première, elle a transmis sa succession à sa fille, décédée immédiatement après elle, et celle-ci a transmis à son tour à son père ses droits successoraux par moitié. Si, au contraire, il est jugé que M^{me} Gabrielle Levainville a dû succomber la première, M^{me} Levainville a transmis sa succession à ses héritiers légitimes, qui sont sa mère pour un quart, ses frères et ses sœurs pour les trois autres quarts.

Faut-il, dans cet accident, fixer l'ordre des décès suivant les présomptions à déduire des circonstances du fait, circonstances qui n'apportent, du reste, avec elles, que de vagues renseignements; ou, s'il y a doute, doit-on admettre les présomptions déduites par la loi elle-même, à raison de la force et de l'âge des victimes?

Le tribunal de Quimper, ne rencontrant aucun indice suffisant dans les circonstances de l'accident, a appliqué les art 720 et suivants du Code civil. Il a présumé que M^{me} Levainville, âgée de trente ans, avait dû survivre à sa fille, âgée de neuf ans. C'est ce jugement qui est aujourd'hui soumis à l'examen de la cour de Rennes.

La cour d'appel de Dijon vient de rendre un arrêt très-important :

Un notaire de Châtillon-sur-Seine, M^e Portier, avait reçu en dépôt, pour compte d'un client, M. Bal, propriétaire, une somme importante, 175,000 fr. Il les plaça chez un banquier de Troyes, M. Lachausse, après avoir demandé l'autorisation de M. Bal, qui lui répondit : « Faites au mieux de mes intérêts. » Quelque temps après Lachausse faillit : les 175,000 fr. disparaissaient,

dupe d'un fripon; il saisit cette occasion de ne plus croire à la probité.

Il rencontra de faux amis, et, trahi par eux comme par tout le reste, il prit le parti de s'isoler au milieu d'un monde où il ne voyait que des ennemis.

Les leçons, l'exemple et la préoccupation trop exclusive de la personnalité, jetèrent dans cette riche nature un germe de scepticisme que le temps développa.

Tout nier, tout flétrir, tout dominer, tout briser, devint pour lui une passion systématique.

De ces trois êtres, dont deux avaient fini par une mort affreuse, dont le dernier allait vivre désormais entre deux tombeaux, entre la honte et le remords, ma pensée retombait sur moi-même.

Et moi aussi, j'avais passé, comme Saint-Lambert, par des épreuves terribles; comme lui j'avais dit, dans mes jours de criminelle exaltation :

« L'homme joue, en ce monde, une parade sans objet; nulle intelligence ne croit au sérieux de son rôle; imbécile est celui

qui ne sait pas se faire une large part sur les planches de bateleur où travaille la société. »

Ma décomposition morale avait marché moins vite, mais le temps pouvait m'amener à finir comme Saint-Lambert, avec le sarcasme à la bouche.

Il avait fallu qu'une circonstance providentielle me conduisit dans cette maison peuplée d'âmes saintes, où, ne rencontrant que des vertus, vivant au milieu d'un calme profond, d'une croyance ardente, d'une résignation absolue, je m'étais senti retrempé dans les idées premières de ma jeunesse.

Là j'avais retrouvé la famille aimante par le cœur, solidaire par le christianisme, forte par la tradition.

Oh! combien j'étais éloigné maintenant de ces théories monstrueuses qui mettent au-dessus de toute loi les emportements de la passion.

Ma pensée dévorait l'espace qui me séparait des lieux où la lumière éteinte en moi avait commencé de se rallumer; fortune, plaisirs, vanité, ne m'étaient plus rien;

j'aspirais au jour où je pourrais adjoindre dans les mains de ma bien-aimée mes folies et mon ancienne adoration du veau d'or.

La nuit s'écoulait dans ces réflexions, pendant que le galop des chevaux nous emportait là où j'avais laissé mon cœur.

Aux relais, quand le rayon de quelque lumière tombait sur lady Blakstone, je considérais cette pauvre femme et je me disais :

« Les hommes s'agenouillent devant la fortune, et ceux qu'elle favorise sont un objet d'envie; celle-ci était riche, elle aussi a désiré la richesse; mais de quoi lui ont servi ses millions? Non, la fortune n'est pour rien dans notre bonheur. Qui sont ceux qui me disent : Ne laisse pas échapper l'occasion de faire ce grand mariage; étouffe ton cœur et sois riche. Ceux qui me parlent ainsi, je ne les estime point, et moi-même, à l'époque où je disais ces mêmes paroles, je me sentais abaissé à mes propres yeux.

» Le vulgaire ne voit dans la société que ce qui brille et sonne : sous le velours, sous les diamants, derrière le voile éclatant des grandes fortunes, l'œil de la foule n'aperçoit

pas les douleurs, son oreille n'entend pas les sanglots.

» Que manquait-il, en apparence, à cette jeune femme, à son mari que le prêtre d'un village obscur veille à cette heure en disant l'office des morts? Dans leurs salons, au bal, à l'Opéra, partout où rayonnait leur faste, on les regardait avec envie; et cependant quelle catastrophe s'appêtait sous l'insolence apparente de leur bonheur! Que reste-t-il de tout ce bruit? du sang et des larmes.

» Non, non, je ne sacrifierai pas ma vie ni l'avenir de mon cœur; je n'épouserai pas Berthe de Langenais avec tous ses millions, parce que ni mon hôtel, ni mes chevaux, ni mes valets, ni mes chiens, ni le plaisir, ni le bruit, ni l'admiration des sots, ni leur jalousie confondue, ne m'empêcheraient de penser à Claire, parce que nulle satisfaction sensuelle ou vaniteuse n'arracherait de mon cœur l'image de la bien-aimée. »

Le jour me surprit et me laissa dans ces pensées, qui me remplissaient d'une force toute nouvelle. (La suite au prochain n°.)

sur qui devait retomber la perte? Le Tribunal de Châtillon a jugé que c'était sur le notaire, et appel ayant été interjeté, cet arrêt a été confirmé par la Cour de Dijon.

Pour les articles non signés: P. GODET.

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{ie},

boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

Le Dictionnaire de la langue française, par E. LITRE, de l'Académie française, ouvrage entièrement terminé, est publié en livraisons à 1 fr.

L'ouvrage complet formera 110 livraisons. Il paraît un fascicule le samedi de chaque semaine, depuis le 15 février 1873.

Le 12^e fascicule, CAL à CAR, est en vente.

Les ouvrages du duc d'Aumale, que l'on proscrivait sous l'Empire, et dont la plupart ne furent publiés que sous le voile de l'anonyme, ont été, par cela même, lors de leur apparition, moins connus et moins répandus qu'ils ne méritaient de l'être. Mais, depuis la dernière séance de l'Académie

française qui les a remis en lumière, ces livres, écrits dans l'exil avec un profond sentiment de patriotisme, sont vivement recherchés du public sérieux et lettré. De nouveaux tirages des principaux d'entre eux ont dû être effectués par les éditeurs Michel Levy frères. C'est d'abord l'*Histoire des princes de Condé*, cette œuvre magistrale dont les vicissitudes ne sont point oubliées; puis la belle étude sur la 7^e campagne de César dans les Gaules, qui a pour titre *Alesia*; puis encore *les Zouaves et les Chasseurs à pied*, et enfin *les Institutions militaires de la France et la Question algérienne*, deux sujets traités par l'auteur avec une compétence indéniable, et qui sont aujourd'hui plus actuels que jamais.

AVIS.

Nous recommandons aux nombreux visiteurs qui se rendront à Tours, à l'époque du concours, de visiter les magasins de **Bijouterie, Horlogerie, Orfèvrerie, Bronzes d'art et articles de fantaisie**, de la maison **P. POLTI et C^{ie}**.

Cette maison qui, par son importance progressive, rivalise avec les premières de la capitale, a voulu, pour cette circonstance, augmenter encore ses nombreux assortiments.

Nous ne pouvons nous dispenser d'appeler spécialement l'attention sur son choix de **parures de mariage, sa joaillerie en diamants et son horlogerie**, dont la vente est traitée dans les meilleures conditions et avec les plus sérieuses garanties.

Santé à tous rendue sans médecine par la délicate farine de Santé Revalésière Du Barry de Londres.

Vendue maintenant en état torréfié, elle n'exige plus qu'une seule minute de cuisson.

Toute maladie cède à la douce Revalésière du Barry, qui rend santé, énergie, digestion sommeil. Elle guérit, et sans médecine, ni purges, ni frais, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 74,000 cures, y

compris celles de S. E. le Pape, le duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, etc., etc.

N^o 61 224.

Saint-Romain-des-Îles, 27 novembre.

La Revalésière Du Barry a produit sur moi un effet vraiment extraordinaire. Dieu soit béni; elle m'a guéri de 18 ans de sueurs nocturnes, d'irritation horrible de l'estomac, et d'une mauvaise digestion. Il y a dix-huit ans que je n'ai pas eu un bien-être comme celui que je possède actuellement. J. COMPARET, curé.

Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecine. En boîtes, 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalésière qu'on peut manger en tous temps se vendent en boîtes de 4 et 7 francs. — La Revalésière chocolatée rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 3 fr. 25; de 576 tasses, 60 fr., ou environ 10c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. **TEXIER**, place de la Bilange, **COMMON**, rue St-Jean, **GONDRAND**, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épiciers. — **DU BARRY et Co.**, 26, place Vendôme, Paris.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 5 MAI 1873.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 % jouissance 1 ^{er} juin. 72.	54 15	»	»	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	775	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juill.	290	»	»
4 1/2 % Jouiss. mars.	78 50	1	20	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	650	»	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	441 25	»	»
4 % jouissance 22 septembre.	70	»	»	Crédit Mobilier	415	»	»	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	432 50	»	»
5 % Emprunt 1871	»	»	»	Crédit foncier d'Autriche	987 50	»	2	Société autrichienne, j. janv.	»	»	»
Emprunt 1872	88 45	»	»	Charentes, 400 fr. p. j. aodt.	355	»	»	OBLIGATIONS.			
— libéré	86 05	»	»	Est, jouissance nov.	510	»	»	Orléans	274 50	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	209	»	50	Paris-Lyon-Méditerr., j. nov.	860	»	12	Paris-Lyon-Méditerranée	274 25	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	388	»	»	Midi, jouissance juillet.	587 50	»	»	Est	274 25	»	»
— 1865, 4 %	440	»	5	Nord, jouissance juillet.	990	»	2	Nord	283	»	»
— 1869, 3 % t. payé.	275	»	»	Orléans, jouissance octobre.	797 50	»	2	Ouest	268 50	»	»
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	248	»	50	Ouest, jouissance juillet, 65.	502 50	»	5	Midi	271	»	»
Banque de France, j. juillet.	4130	»	70	Vendée, 250 fr. p. jouiss. juill.	945	»	»	Deux-Charentes	248 75	»	»
Comptoir d'escompte, j. aodt.	350	»	»	Compagnie parisienne du Gaz.	668 75	»	6	Vendée	235	»	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	480	»	»	Société Immobilière, j. janv.	17	»	50				
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	340	»	2								

GARE DE SAUMUR

(Service d'hiver, 11 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 09 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 — — (s'arrête à Angers).	
9 — 02 — — omnibus.	
1 — 33 — — soir, —	
4 — 13 — — express.	
7 — 27 — — omnibus.	

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte.	
8 — 20 — — omnibus.	
9 — 50 — — express.	
12 — 38 — — soir, omnibus.	
4 — 44 — — —	
10 — 30 — — express-poste.	

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 34 s.

29, Quai des Grands-Augustins, 29.
40^e ANNÉE (1872).

Prix du volume broché 7 fr. »
— cartonné 8 50

Franco par la poste, 1 fr. 50 cent. en sus des prix ci-dessus.
Etranger, suivant les conventions postales.
On peut se procurer chaque volume séparément.

TABLE ALPHABÉTIQUE ET MÉTHODIQUE des trente premières années du *Magasin pittoresque*.
1 volume broché 7 fr. »
Cartonné 8 50

ALMANACHS DU MAGASIN PITTORESQUE de 1851 à 1873, environ 30 gravures dans chaque Almanach.
Chaque almanach 50 c.

MAGASIN PITTORESQUE

La collection se compose des années 1833 à 1872. — Le volume 1872 (40^e année), mis en vente le 5 décembre 1872.

29, Quai des Grands-Augustins, 29.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Paris 5 fr. »
Départements 8 50
Etranger, suivant les conventions postales.
On peut se procurer séparément un numéro mensuel dans une couverture.

Prix : Paris, 60 c.; — Départements, 70 c.

OUVRAGES PUBLIÉS PAR LA LIBRAIRIE DU MAGASIN PITTORESQUE, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29 :

ALBUM DU MAGASIN PITTORESQUE; 1 vol. grand in-4^e, cartonné avec luxe, doré sur tranche, contenant cent gravures choisies dans la collection.
Prix 15 fr.

VOYAGEURS ANCIENS ET MODERNES; 4 volumes, 941 gravures.
Prix de chaque volume broché 6 fr.
L'ouvrage complet 24

HISTOIRE DE FRANCE, d'après les documents originaux et les documents de l'art de chaque époque; 2 vol., 800 gravures.
Prix de chaque volume broché 7 fr. 50
L'ouvrage complet 15

LECTURES DE FAMILLE, choisies dans la collection du *Magasin pittoresque*; 1 volume in-4^e. — 2^e édition.
Prix, broché 5 fr.

GRAMMAIRE GÉNÉRALE ET HISTORIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE, par M. P. Poitevin, 2 vol.
Prix de chaque volume broché 7 fr. 50
L'ouvrage complet 15

LES VRAIS ROBINSONS, par MM. Ferdinand Denis et Victor Chauvin, illustrés par Yan Dargent; 1 vol. grand in-8^e.
Prix, pour Paris, broché 15 fr.
— cart., doré sur tranche 18

Tous les prix ci-dessus sont ceux de Paris. — Pour les départements et l'étranger, l'affranchissement se paye en sus. — Le prix du cartonnage est de 1 fr. 50 cent. par volume.

Le conseil central d'instruction primaire de la ville de Paris a placé le *Magasin pittoresque* sur la liste des ouvrages propres à être donnés en prix dans les écoles primaires et supérieures, et dans les classes d'adultes.

On peut se procurer tous les ouvrages ci-dessus chez M. **Grasset**, libraire, rue Saint-Jean, n^o 1, à Saumur.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE RÉGIS-RABOUIN.

Les créanciers de la faillite du sieur Régis-Rabouin, marchand, demeurant à Gennes, sont invités à se présenter en personne ou par fondé de pouvoir, dûment enregistré, dans le délai de vingt jours, à M^{rs} Poulet, avoué, demeurant à Saumur, Grand-Rue, n^o 10, syndic de la faillite, et à lui remettre leurs titres accompagnés d'un bordereau sur timbre, indicatif des sommes à eux dues, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au greffe du tribunal de commerce de Saumur.

La vérification des créances de cette faillite aura lieu en la chambre du conseil du tribunal de commerce, le mercredi 4 juin 1873, à midi.
Le greffier du Tribunal,
(206) CH. PITON.

A VENDRE OU A LOUER

PETITE MAISON ET JARDIN

Agréablement situés, Bornés au nord par l'enclos des frères de l'Ecole chrétienne et au sud par le jardin de M. Martineau, et près du château d'eau projeté.
S'adresser au bureau du journal.

M^{rs} BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, demande un clerc.

A VENDRE, l'immenso DOMAINE de SOMLOIRE, contenant 1,159 hectares, situé commune de Somloire et autres. Il comprend : Château, 17 métairies et bois-taillis; le tout en très bon état. Rivière poissonneuse, magnifique chasse à poirre. Le Château est à onze kilomètres de la station de Maulévrier, ligne d'Angers à Niort. — S'adresser à M^{rs} Bizard, notaire à Angers. (207)

Etude de M^{rs} LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE,

UNE MAISON

Sise à Saumur, rue Neuve-Beaurepaire,

Joignant d'un côté M^{rs} veuve Lambert, d'autre côté M. Girard, avocat, occupée autrefois par M. Guénois.

Cette maison est nouvellement restaurée. Joli petit jardin sur la rue avec grille, terrasse avec balcon au-dessus de l'entrée.

Conditions avantageuses.
S'adresser à M^{rs} LAUMONIER, notaire. (106)

A VENDRE UN PIANO CARRE

Bon pour les commençants.
S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER

DE SUITE,

UN FONDS DE COMMERCE d'épicerie, poterie, mercerie.

S'adresser à M^{rs} THONNELLIEZ, quartier de Nantilly. (208)

A VENDRE D'OCCASION,

BEAUX BILLARDS

Avec leurs accessoires.
S'adresser à M. François PERCHER, à Saumur. (195)

A CÉDER

UNE

MAISON DE COMMERCE

DE

Rouennerie, Draperie, Toiles et Bonneterie,

Située dans le meilleur quartier de la ville.

Bonne clientèle.
S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

UNE MAISON, située à Saumur, quai de Limoges, avec cour, écurie, remise et vastes magasins.
S'adresser à M. Fongé. (98)

A VENDRE

D'OCCASION,

DEUX BONS CASIERS, de grandeurs différentes, pouvant convenir à un coiffeur ou à un marchand grainetier.
S'adresser au bureau du journal.

COLLE BLANCHE LIQUIDE.

Cette colle, sans odeur, est employée à froid pour coller la porcelaine, le verre, le marbre, le bois, le liège, le carton, le papier, etc., etc. — Elle est indispensable dans les ménages et dans les administrations.
50 c. et 1 fr. le flacon.

A Saumur, chez PAPAN-LEROY, épiciers, rue du Portail-Louis. (107)

L. HUET, NATURALISTE-EMPAILLEUR.

Rue de Fenet, maison Alleaume, A SAUMUR,

A l'honneur d'informer MM. les amateurs qu'il se charge d'empanner toutes sortes d'animaux, d'après les procédés les plus connus et les meilleurs.

Il construit également des arbres artificiels avec oiseaux, pour l'ornement d'appartements.
Le tout à des conditions très-avantageuses. (202)

NOUVEAUTÉS.

MAISON GABORIT

Rue Saint-Jean, 6.

On demande un apprenti.

A. ARNAUDEAU

INGÉNIEUR CIVIL.

Cabinet de consultations, de midi à une heure, 43, rue de la Visitation, SAUMUR.

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

CHOCOLAT DE LA C^{ie} FRANÇAISE

Qualité supérieure

Toujours 2 fr. le 1/2 kil.

CACAO EN POUDRE

2 fr. 50 le 1/2 kil.

DÉPÔT DANS TOUTES LES BONNES MAISONS.

Saumur, imp. de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.